CHARTE DES DONS

Vous souhaitez nous remettre gratuitement un ou plusieurs documents vous appartenant et nous vous en remercions.

Dans le cas d’un volume de dons important veuillez nous appeler afin de convenir d’un rendez-vous en dehors des heures d’ouverture de la médiathèque.

**Dans tous les cas, les documents doivent être en bon état. Attention, nous n’acceptons pas :**

 les éditions anciennes ou démodées (couvertures et contenus)

 les revues, les quotidiens

 les pages jaunies, cornées, les textes soulignés…

 les manuels scolaires, les thèses, les manuels « professionnels »

**Seule une partie de vos dons ira alimenter notre fonds** que nous enrichissons régulièrement par des achats en librairie ou par des emprunts auprès de la Médiathèque Départementale de Colmar.

Nous attirons également votre attention sur le fait, qu’en tant qu’établissement public à vocation

culturelle, nous ne pourrons intégrer dans nos collections que les documents répondant aux critères d’acquisition des bibliothèques publiques et à notre **propre politique documentaire.**

Chaque don déposé n’est plus la propriété du donneur. **Dans le cas où vos livres ne seraient pas mis en rayon,** nous nous réservons le droit soit :

 de les vendre lors de notre bourse aux livres annuelle

 d’en faire don à des associations

 de les mettre au pilon où ils finiront en papier recyclé

**En dernier recours**, il faudra vous résoudre à jeter vos livres, mais sans mauvaise conscience car au final, l’intérêt d’un livre réside dans son contenu. Un livre de droit ou un guide de voyage de plus de 10 ans, même s’ils sont en bon état, n’ont plus beaucoup d’intérêt.

**Le savoir évolue rapidement**, même dans des disciplines qui peuvent paraître immuables, comme l’histoire ou les langues.

Et si vous avez encore des hésitations, sachez que les bibliothèques procèdent régulièrement à un **renouvellement** de leurs **collections** en achetant des documents et en en retirant d’autres.

Si les termes de la présente charte vous conviennent, nous acceptons vos dons avec plaisir.

Nous vous remercions beaucoup pour votre geste et votre compréhension.

Je soussigné(e) \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Demeurant \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ code postal \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Ville \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_Téléphone \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Courriel \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Souhaite remettre gracieusement à la Médiathèque ‘Au fil des Mots’ de Kembs de(s) document(s) et **déclare avoir pris connaissance de la charte des dons** qui lui a été remise.

Fait à \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ Le : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ Signature